

éditorial

Dans un contexte législatif en évolution (Loi ESS, réforme territoriale), l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire publie la nouvelle édition 2015 du Panorama Basse-Normandie. Au-delà d'une analyse de la conjoncture régionale dans l'ESS, l'Observatoire propose des éclairages sur les conséquences à venir en matière d'observation du champ de l'ESS.

Tout d'abord, la Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 apporte pour la première fois une reconnaissance légale à l'ESS, en la définissant avant tout comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». La loi rassemble l'ESS au-delà des sociétés de personnes constituées autour des statuts juridiques historiques (coopératives, mutuelles, associations et fondations) ouvrant le périmètre à certaines sociétés commerciales (dites entreprises sociales) dans un cadre défini par la loi. De plus, le premier volet de la réforme territoriale a défini le tracé d'une nouvelle carte des régions françaises, qui réunira dès 2016 la Basse et la Haute-Normandie. L'Observatoire régional a dressé le nouveau visage statistique de l'ESS à l'échelle de la Normandie réunifiée, qui représentera dorénavant près de **10 800 établissements** employeurs et plus de **115 000 salariés**.

À vous tous et toutes, lecteurs de ce Panorama, je vous souhaite une très belle année 2015 qui verra les CRESS Basse-Normandie et Haute-Normandie se rapprocher puis s'unir en une seule CRESS Normandie.

Restant à votre écoute,
Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Louis LAMBERT
Président de la Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et Solidaire
de Basse-Normandie.

CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



L'économie sociale et solidaire (ESS) résulte d'un processus ancien mis en œuvre dès le XIX^e siècle avec dès l'origine des initiatives de citoyens, de salariés ou encore d'entrepreneurs qui portaient toutes la même volonté de « créer de l'activité collectivement pour répondre à des besoins sociaux mal satisfaits ». Parmi ces initiatives, on peut citer les premières caisses de secours mutuel pour faciliter l'accès aux soins pour tous, les premiers modèles industriels coopératifs (fruitières du Jura, Familistère de Guise) permettant de gérer collectivement les entreprises ou les premières associations d'éducation populaire démocratisant l'accès au sport et aux loisirs. Dès l'origine, **la coopération** est dans les gènes de l'ESS avec cette idée de faire de l'économie en mettant l'humain au cœur du projet, d'entreprendre autrement par la prise en compte de **l'intérêt général** plutôt que l'intérêt particulier.

Au niveau national, l'ESS représente au 1^{er} janvier 2013 plus de **220 000 établissements** employeurs (associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui emploient **2,3 millions de salariés**, soit 1 emploi salarié sur 10.

En Basse-Normandie, **59 698 salariés** travaillent dans une entreprise de l'ESS, soit **12,7%** de l'emploi salarié régional. Si l'on considère seulement l'emploi salarié privé, la part de l'ESS s'élève à **17% des salariés**. Au total, ce sont **5 493 établissements** qui mettent en œuvre ce mode d'entrepreneuriat collectif.

SOMMAIRE

1. Chiffres clés de l'ESS au 1^{er} janvier 2013..... p. 2
2. Approche sectorielle de l'ESS..... p. 6
3. Profil des salariés travaillant dans l'ESS..... p. 9
4. Conjoncture de l'emploi dans l'ESS..... p. 12



1. CHIFFRES CLÉS DE L'ESS AU 1^{ER} JANVIER 2013

17% de l'emploi salarié privé en Basse-Normandie

Au 1^{er} janvier 2013, l'économie sociale et solidaire (ESS) en Basse-Normandie

 **5 493**
établissements employeurs

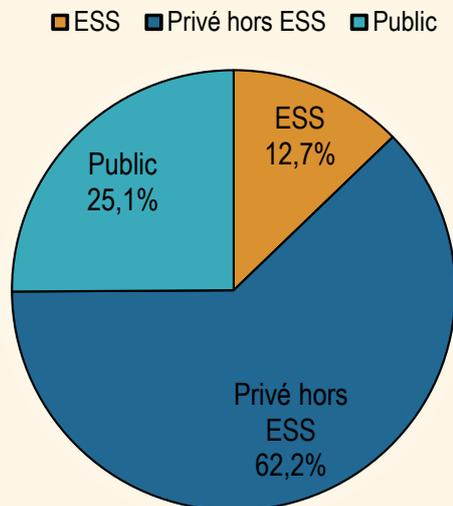
 **59 698**
salariés, soit :

- o 12,7% de l'emploi salarié
- o 17,0% des salariés du privé

 **51 738**
Equivalents Temps Pleins (ETP) sur l'année

 **1 469 millions d'euros**
de masse salariale brute annuelle

Structuration de l'emploi salarié en Basse-Normandie



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après Insee CLAP 2012 (champ : postes non annexes - hors intérimaires)

L'emploi dans les familles de l'économie sociale et solidaire

Chiffres clés de l'ESS par familles juridiques

	 Nombre d'établissements employeurs	 Effectif salarié au 1 ^{er} janvier 2013	 Effectif ETP sur l'année	 Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)
 COOPERATIVES	832	9 893	9 552	355,3
 MUTUELLES	180	2 186	1 924	68,8
 ASSOCIATIONS	4 423	45 621	38 534	989,5
 FONDATIONS	58	1 998	1 728	55,5
ENSEMBLE ESS	5 493	59 698	51 738	1 469,1

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après Insee CLAP 2012 (champ : postes non annexes - hors intérimaires)

Le 16 janvier 2015, la Loi n° 2015-29 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, a été promulguée. Ce premier volet de la réforme territoriale définit le tracé d'une nouvelle carte des régions françaises, avec 7 régions issues du rattachement et 6 régions restant inchangées.

La nouvelle carte fait évoluer le nombre de régions en France métropolitaine de 22 à 13, opérant la réunification de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie.

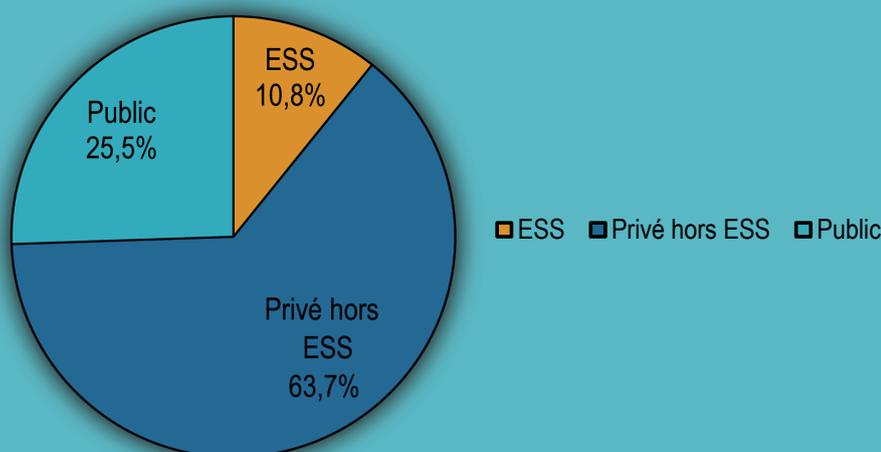
L'ORESS Basse-Normandie livre une première vision du poids économique de l'ESS à l'échelle de la Normandie réunifiée.



NORMANDIE

- 10 769** établissements employeurs
- 115 152** salariés
- 98 588** ETP sur l'année
- 2 854 millions d'euros** masse salariale brute annuelle

Structuration de l'emploi salarié à l'échelle de la Normandie réunifiée



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après Insee CLAP 2012 (champ : postes non annexes - hors intérimaires)

L'emploi dans les familles juridiques à l'échelle de la Normandie réunifiée

	Nombre d'établissements employeurs	Effectif salarié au 1 ^{er} janvier 2013	Effectif ETP sur l'année	Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)
COOPERATIVES	1 466	16 766	15 947	601,2
MUTUELLES	362	6 138	5 560	224,1
ASSOCIATIONS	8 867	88 875	74 139	1 936,7
FONDATIONS	74	3 373	2 942	92,1
ENSEMBLE ESS	10 769	115 152	98 588	2 854,1

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après Insee CLAP 2012 (champ : postes non annexes - hors intérimaires)

↳ L'économie sociale et solidaire à l'échelle des territoires bas-normands

Vous trouverez ci-dessous les principales données clés sur l'ESS à l'échelle des départements et des principales intercommunalités bas-normandes :

L'ESS à l'échelle des départements bas-normands

Département	Nombre d'établissements employeurs	Effectif salarié au 1 ^{er} janvier 2013	Effectif ETP sur l'année	Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)	Part de l'ESS dans l'emploi total
Calvados	2 577	26 575	22 664	668 679 824	11,4%
Manche	1 661	19 646	17 528	484 728 317	13,2%
Orne	1 255	13 477	11 546	315 627 607	15,3%

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012 (champ : postes non annexes, hors intérimaires)

L'ESS à l'échelle des principales intercommunalités bas-normandes

EPCI	Nombre d'établissement s employeurs	Effectif salarié au 1 ^{er} janvier 2013	Effectif ETP sur l'année	Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)	Part de l'ESS dans l'emploi total
CC de Bayeux Intercom	112	1 311	1 127	31,2	13,1%
CA Caen la mer	1 275	14 590	12 408	394,2	11,8%
CC Lisieux-Pays d'Auge-Normandie	115	1 917	1 618	45,7	12,6%
CC de Vire	65	956	854	21,6	9,9%
CC du Bocage Coutançais	118	1 298	1 110	31,8	14,4%
CA Saint-Lô Agglo	293	5 121	4 833	126,1	17,3%
CU de Cherbourg	282	3 861	3 207	88,1	13,5%
CC de Granville, Terre, Mer	156	1 135	994	26,3	9,2%
Argentan Intercom	93	979	915	25,0	11,9%
CU d'Alençon	328	4 314	3 612	106,6	17,4%
CA du Pays de Flers	139	1 686	1 471	39,5	13,3%
CC du Pays de L'Aigle et de la Marche	72	1 250	1 019	25,9	17,9%

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012 (champ : postes non annexes, hors intérimaires)

POUR ALLER PLUS LOIN...



Dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'Observatoire régional de l'ESS et l'outil cartographique SISTER développé par la Région Basse-Normandie, vous pouvez consulter un ensemble d'indicateurs sur l'emploi et les établissements dans les familles de l'ESS (associations, mutuelles, fondations, coopératives) à l'échelle des départements, des zones d'emplois et des intercommunalités.

Rendez-vous sur la plate-forme cartographique <https://sister.crbn.fr>.

FOCUS SUR

L'IMPACT DE LA LOI ESS SUR LE PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION DE L'ESS



La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire reconnaît l'ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». La définition de l'ESS est dite « inclusive », la loi rassemble au-delà des statuts juridiques historiques (coopératives, mutuelles et associations), mais l'ouverture du périmètre aux sociétés commerciales est contrôlée par un cadre strict. L'entreprise d'économie sociale et solidaire l'est par le respect de principes éthiques forts :

- But poursuivi autre que le simple partage des bénéfices ;
- Gouvernance démocratique ;
- Gestion responsable (modalités d'utilisation des excédents, constitution de réserves obligatoires impartageables...).

L'ouverture introduite par la loi va avoir un impact sur le périmètre statistique d'observation de l'ESS uniformisé nationalement depuis 2008 et sur lequel s'appuie aujourd'hui le réseau des observatoires régionaux de l'ESS. Les discussions nationales se poursuivent pour la préparation des décrets qui préciseront les nouvelles modalités de suivi statistique de l'ESS pour les prochaines années.

Le réseau des observatoires, représenté par l'Observatoire national de l'ESS, est très impliqué aux côtés des services de l'Etat (DARES), de l'INSEE, ou de la Banque de France, afin de suivre les étapes de mises en œuvre de ce nouveau périmètre d'observation.

2. APPROCHE SECTORIELLE DE L'ESS

L'ESS très présente dans le secteur tertiaire

L'ESS relève principalement du secteur tertiaire puisqu'environ 90% de ces entreprises réalisent des activités de services en Basse-Normandie, tout comme en France métropolitaine. Cette caractéristique est à rapprocher de l'essence même des structures de l'ESS qui développent leurs activités en réponse aux besoins non ou mal satisfaits des populations, des salariés et des entreprises du territoire.

L'ESS se caractérise en Basse-Normandie par rapport à la répartition de l'emploi au niveau national par une part de l'emploi salarié plus importante dans le secteur de l'action sociale (+4,4 points par rapport à la France) et dans celui de l'industrie-construction (+3,3 points, avec l'agroalimentaire et la fabrication de câbles notamment). En revanche, la part des emplois dans le secteur banque-assurance (-1,9 points) et dans le celui de la santé (-2,2 points) pèse moins dans la région.

En Basse-Normandie, l'ESS emploie :



62 %
des salariés du secteur



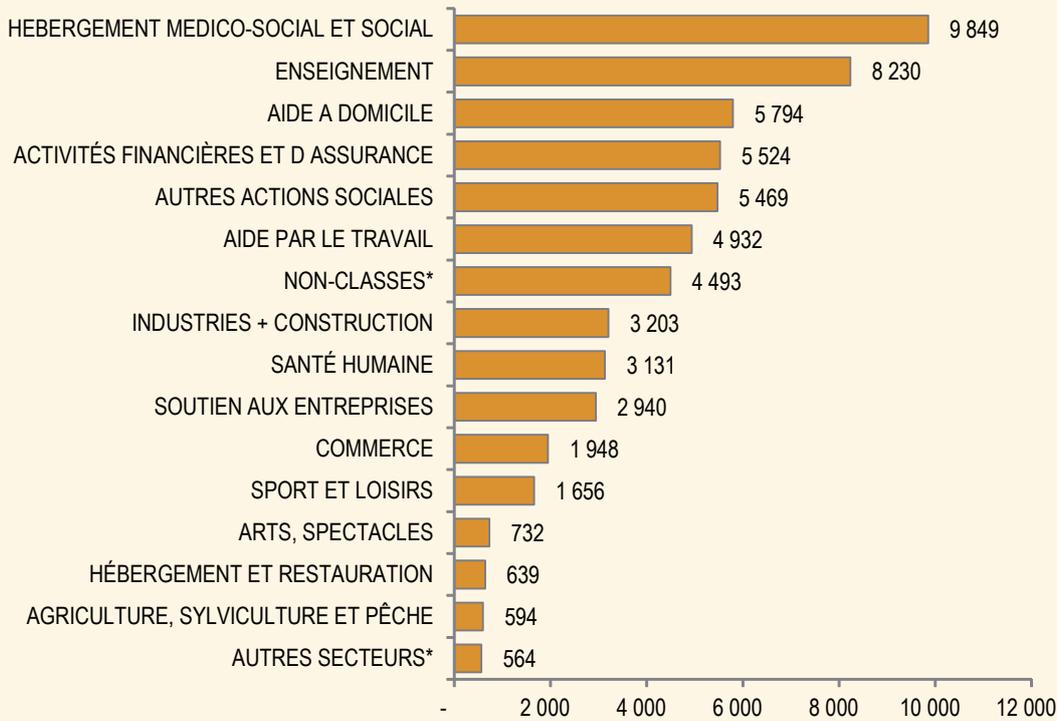
56 %
des salariés du secteur



46 %
des salariés du secteur

ACTIVITÉS
FINANCIÈRES
ET D'ASSURANCE

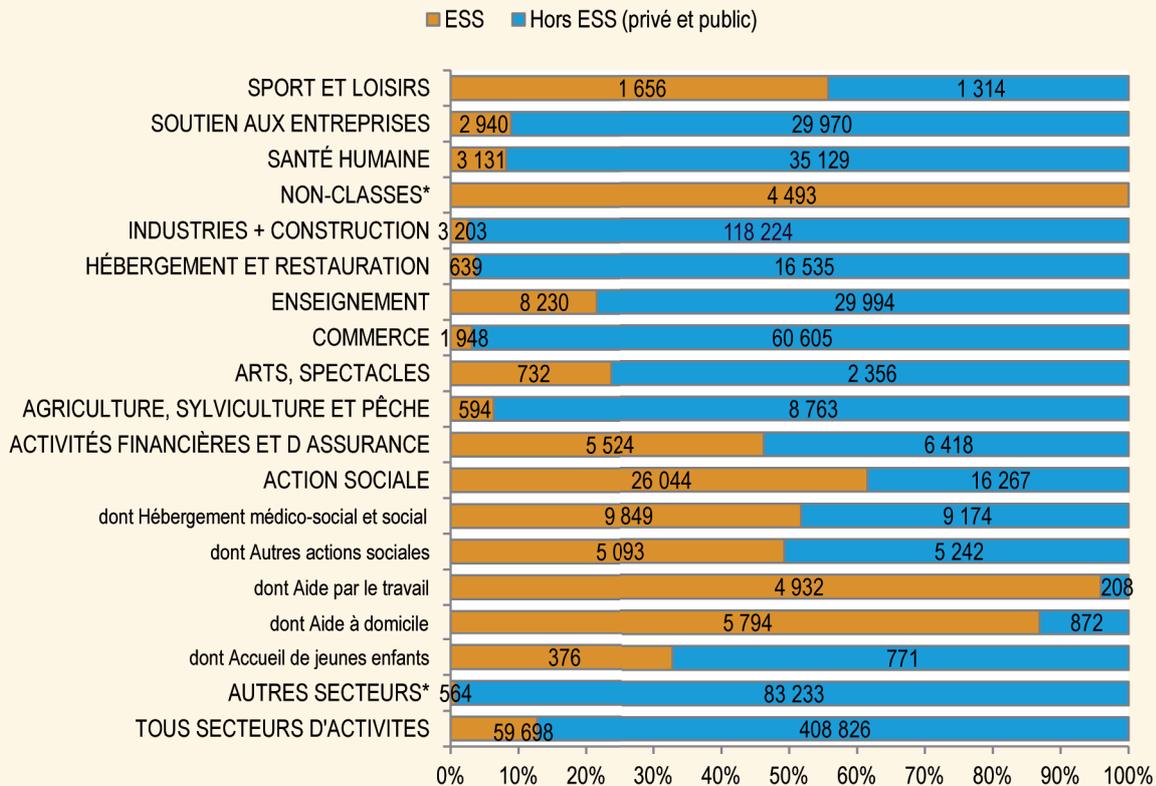
Nombre d'emplois salariés dans l'ESS par secteurs d'activités en Basse-Normandie



* « Non classés » correspond au code NAF 9499z spécifique aux associations, représentant donc 100% de l'emploi.
 * Ensemble des autres secteurs d'activités (transports, activités immobilières, information et communication, etc.)
 Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012

Le vaste champ du social, médicosocial et sanitaire (hébergement médicosocial, aide à domicile, aide par le travail, santé humaine, etc.) concentre le plus d'emplois dans l'ESS puisque **48,8% des salariés de l'ESS y travaillent**. Vient ensuite, le secteur de **l'enseignement** qui emploie 13,8% des salariés de l'ESS, celui des **activités financières et d'assurances** qui rassemble 9,3% de l'emploi, puis les activités liées à la **jeunesse et aux sports** qui emploient 6% des salariés de l'ESS.

Part de l'ESS en Basse-Normandie par secteur d'activité



* « Non classés » correspond au code NAF 9499z spécifique aux associations, représentant donc 100% de l'emploi.
 * Ensemble des autres secteurs d'activités (transports, activités immobilières, information et communication, etc.)
 Lecture : 1 656 salariés du secteur « sport et loisirs » sont employés par une structure de l'ESS. Le champ de l'ESS couvre 56% des emplois de ce secteur.
 Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012

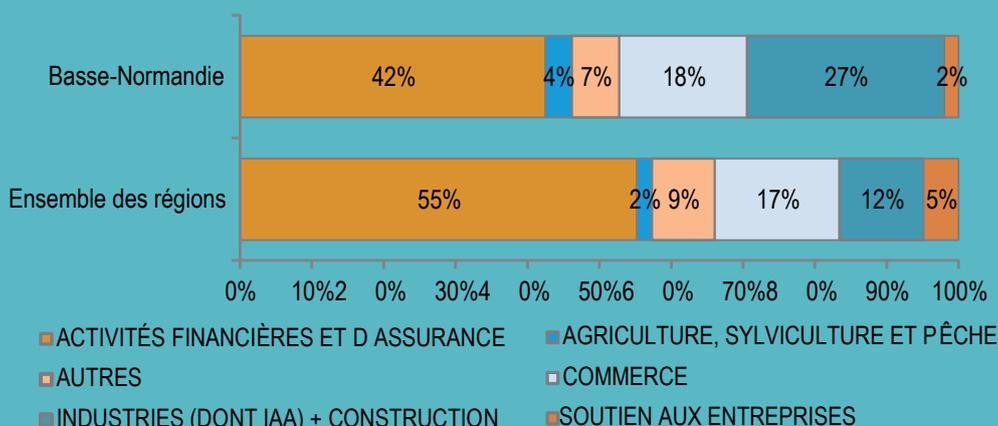


L'un des traits marquants caractérisant la distribution spatiale de l'ESS, et des coopératives en particulier, c'est qu'elle définit une économie beaucoup plus territorialisée. Ainsi, 76 des 100 plus grandes coopératives françaises ont leur siège en région, alors que 91% des plus grandes sociétés de capitaux ont leur siège en Ile-de-France¹.

La Basse-Normandie, aux côtés des régions Poitou-Charentes, Bretagne ou encore Limousin, fait partie des régions où historiquement les dynamiques coopératives sont les plus importantes. La part de l'emploi coopératif au sein de l'ESS s'élève à 16,6% en Basse-Normandie, contre 13,2% à l'échelle nationale. Les 832 coopératives bas-normandes emploient ainsi près de 9 900 salariés (soit 9 550 ETP sur l'année) et représentent une masse salariale brute annuelle de 355 millions d'euros.

La distribution des emplois régionaux se distingue de celle du niveau national par un poids plus important du secteur industriel et de la construction (27% des emplois, contre 12% à l'échelle nationale) : usine de fabrication de câbles électriques, industries agroalimentaires, entreprises du BTP... En revanche, les activités financières et d'assurances sont moins présentes qu'à l'échelle nationale, malgré la présence de plusieurs sièges sociaux d'établissements bancaires.

Répartition des emplois au sein des coopératives par secteur d'activités



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012

POUR ALLER PLUS LOIN...



Panorama sectoriel des entreprises coopératives et top 100, Coop FR, édition 2014

¹ Source : Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2014 – Observatoire national de l'ESS / CNCRES

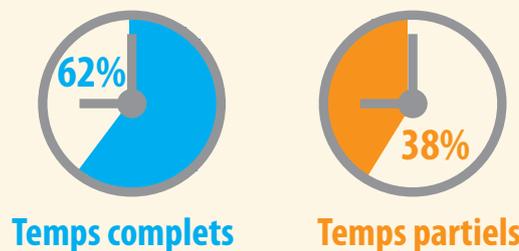
3. PROFIL DES SALARIÉS TRAVAILLANT DANS L'ESS

➔ **64% des emplois dans l'ESS occupés par des femmes**



La part importante des femmes dans l'ESS est liée en grande partie à la structuration sectorielle de l'emploi où le poids de secteurs très féminisés comme l'action sociale (43% des salariés de l'ESS), l'enseignement (14%) et la santé (5%) est importante. Ainsi, 64% des salariés dans l'ESS sont des femmes contre 39% dans le reste du privé.

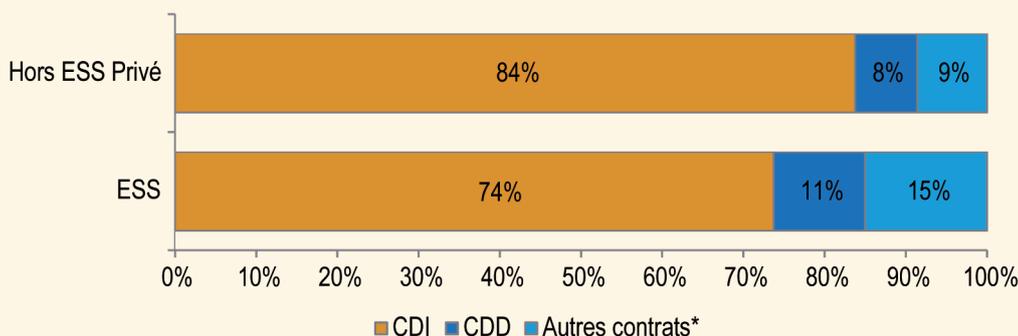
➔ **62% des salariés à temps complet**



La part des salariés à temps partiel est deux fois plus élevée dans l'ESS (38%) que dans le reste des employeurs privés (18%). Ce sont principalement dans les associations que les emplois à temps partiels sont les plus répandus, bien qu'ils tendent à diminuer ces dernières années. L'influence du secteur d'activité (temps partiel plus élevé dans l'animation, la culture, l'action sociale) et le recours plus important à l'emploi aidé dans les associations (le plus souvent à temps partiel) expliquent pour une large part cette différence.

➔ **74% des salariés de l'ESS en CDI**

Globalement, le taux de salariés en CDI est élevé dans l'ESS (74%), bien qu'inférieur au reste de l'emploi privé. L'écart s'explique en partie par la part importante de l'emploi aidé (autres contrats) dans certains secteurs, liée à la nature même de l'activité d'utilité sociale des structures : structures d'insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, etc. Ces dernières interviennent en direction de publics non intégrés par l'économie privée lucrative et par le secteur public.



*Autres contrats : emplois aidés (CUI, CAE, EAV, ...), contrats de professionnalisation, apprentissage...
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012

➔ 880 emplois d'avenir signés dans l'ESS depuis 2012

Les emplois d'avenir ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans s'ils sont reconnus travailleurs handicapés) sans qualification ou peu qualifiés, et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Ils sont prioritairement réservés aux employeurs de secteur non marchand, bien qu'ils aient été ouverts au secteur marchand. Ils concernent donc tout particulièrement dans l'ESS : les associations, les fondations, les mutuelles et les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Entre le lancement du dispositif fin 2012 et le 1^{er} décembre 2014, 2 963 emplois d'avenir ont été signés en Basse-Normandie, dont près d'un tiers dans une structure de l'ESS (880), majoritairement au sein d'associations.

Nombre d'emplois d'avenir (EAV) signés en Basse-Normandie - Données arrêtées au 1er décembre 2014

Départements	Nombre total EAV signés	Dont nombre EAV signés dans l'ESS	% EAV signés dans l'ESS
Calvados	1337	347	26%
Manche	799	248	31%
Orne	827	285	34%
Basse-Normandie	2963	880	30%

Champ : établissements ayant leur siège en Basse-Normandie
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ASP/DIRECCTE

➔ Environ 5 500 CAE signés chaque année dans l'ESS

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) constitue la déclinaison, pour le secteur non-marchand, du contrat unique d'insertion (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Au sein de l'ESS, les associations et les ateliers et chantiers d'insertion (le plus souvent sous forme associative) sont particulièrement concernés.

En Basse-Normandie, chaque année près de la moitié des contrats sont signés dans une structure de l'ESS, soit en moyenne entre 5 500 et 6 000 contrats par an. Sur ce volume, les ateliers et chantiers d'insertion représentent environ 55% des CUI-CAE.

Nombre annuel de CUI-CAE signés en Basse-Normandie et part de l'ESS

	Nombre de CAE en 2010	Nombre de CAE en 2011	Nombre de CAE en 2012	Nombre de CAE en 2013
Employeurs ESS	5 671	5 487	6 029	5 753
Tous employeurs	11 873	10 397	11 658	11 365
Part ESS	48%	53%	52%	51%

Champ : établissements ayant leur siège en Basse-Normandie
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après DARES/DIRECCTE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE DONNÉES AVEC LA DIRECCTE



En 2014, l'Observatoire régional de l'ESS, animé par la CRESS Basse-Normandie, a signé avec la DIRECCTE de Basse-Normandie une convention de mise à disposition de données statistiques dans le cadre de l'Instance régionale sur la qualité de l'emploi dans l'ESS. Sur le volet observation, cette convention vise la réalisation de panoramas territoriaux de l'emploi dans le champ de l'ESS et de tableaux de bord territoriaux sur les emplois soutenus par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social au sein des employeurs de l'ESS (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement vers l'emploi, etc.).

Des salariés plus âgés, particulièrement dans les métiers de la santé et du médicosocial

Depuis une dizaine d'années, le vieillissement de la pyramide des âges dans l'ESS s'accroît en Basse-Normandie. En 2012, **les salariés âgés de plus de 50 ans représentent désormais 30,4% des salariés de l'ESS** tous secteurs confondus (contre 26% en 2006), alors qu'ils représentent 24,2% dans le reste du privé (+6,2 points). Les projections de départs à la retraite dans l'ESS font état de :

- **18 150** postes à renouveler dans les 10 prochaines années (30,4% des salariés)
- **9 500** postes à renouveler dans les 5 prochaines années (16% des salariés)

Cet enjeu concerne plus particulièrement certains secteurs d'activités, au premier rang desquels **la santé** (39,9% des salariés âgés de plus de 50 ans), **l'enseignement** (33,8%) et **l'action sociale** (31,8%). Aussi, des professions sont particulièrement concernées par les départs qui s'annoncent.

Principales professions concernées dans le champ « social, médicosocial et sanitaire »

Professions (PCS INSEE)	Nombre de postes de plus de 50 ans	Part des plus de 50 ans
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	2 427	37,4%
Agents de service hospitaliers	792	32,8%
Infirmier(ère)s	601	41,2%
Aides-soignants	545	26,5%
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	434	25,9%
Médecins salariés	392	70,1%
Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier	284	45,5%
Aides médico-psychologiques	255	20,0%
Moniteur(trice)s éducateur(trice)s	173	28,9%
Technicien(ne)s médicaux(cales)	160	26,7%
Puéricultrices	160	39,1%

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE DADS 2012

Principales professions concernées au sein des fonctions « supports »

Professions (PCS INSEE)	Nombre de postes de plus de 50 ans	Part des plus de 50 ans
Secrétaires	644	29,9%
Agents d'entretien	479	34,4%
Autres employé(e)s administratif(ive)s	341	19,5%
Secrétaires de direction, assistant(e)s de direction (non cadres)	131	31,1%

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE DADS 2012

Principales professions concernées du champ « jeunesse – sport – culture »

Professions (PCS INSEE)	Nombre de postes de plus de 50 ans	Part des plus de 50 ans
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	307	20,5%
Cadres de l'intervention socio-éducative	306	42,4%

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE DADS 2012

4. CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

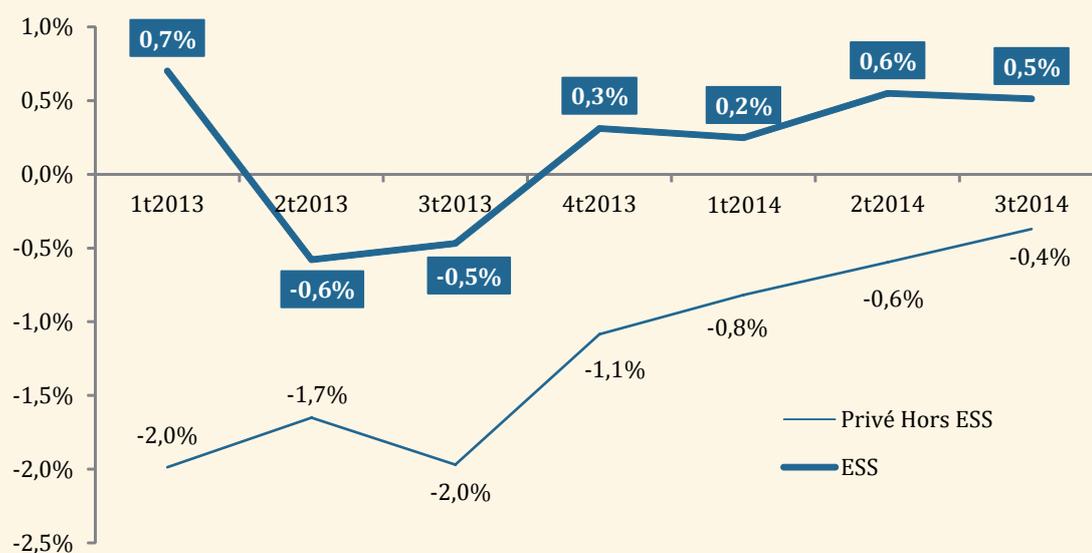
Les données présentées ci-après sont issues de la source ACCOSS-URSSAF et ne couvrent donc que les employeurs du secteur privé qui accomplissent leurs formalités administratives et de paiement auprès de cet organisme (régime général). Notamment, le champ agricole n'est que très partiellement couvert relevant de la branche de recouvrement de la MSA (cf. Méthodologie en page 16).

➔ Légère progression de l'emploi dans l'ESS en 2013

La conjoncture en matière d'emploi dans les entreprises de l'ESS s'améliore légèrement en Basse-Normandie sur l'année 2013. **L'emploi salarié dans l'ESS enregistre une légère progression (+0,3%)** qui devrait se poursuivre en 2014. Les 3 premiers trimestres de l'année connaissent des variations annuelles positives (de +0,2% à +0,6%). La situation dans le reste du secteur privé se redresse plus lentement, même si l'on enregistre une baisse modérée de -0,4% entre le 3^e trimestre 2013 et le 3^e trimestre 2014.

Selon Recherches & Solidarités¹, le nombre de salariés de l'ESS au niveau national a également connu une légère progression en 2013 (+0,3%), tandis que dans le secteur privé lucratif, l'emploi a reculé de -0,5%.

Variations annuelles de l'emploi salarié par trimestres glissants (non CVS*) en Basse-Normandie



*Non CVS = non corrigé des variations saisonnières

Lecture : l'emploi salarié dans l'ESS progresse de +0,5% entre le 3^e trimestre 2013 et le 3^e trimestre 2014.

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOSS-URSSAF

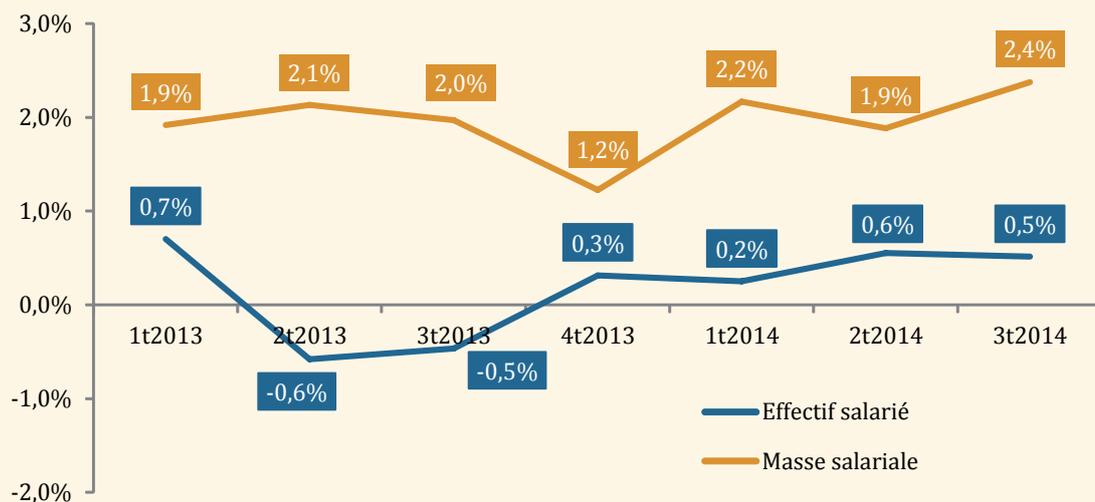
La progression de l'emploi salarié dans l'ESS est **légèrement positive** sur ces 4 derniers trimestres, tandis que dans le même temps la masse salariale progresse plus fortement (figure p.13).

35 établissements employeurs de moins en 2013 dans l'ESS

Le nombre d'établissements employeurs connaît en revanche une diminution importante sur l'année 2013. **On enregistre une baisse de -0,9% dans l'ESS, soit 35 établissements de moins.** Il s'agit de la baisse la plus importante enregistrée ces dernières années.

¹ Recherches & Solidarités, « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2013 » – juin 2014

Variations annuelles par trimestre glissant (non CVS*) de l'emploi et de la masse salariale dans l'ESS



*Non CVS = non corrigé des variations saisonnières

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOS-URSSAF

Evolutions annuelles de l'emploi salarié⁽¹⁾ dans l'ESS par département

Famille	Evolution annuelle 2010	Evolution annuelle 2011	Evolution annuelle 2012	Evolution annuelle 2013	Taux de croissance (2) annuel moyen 2010-2013	Créations nettes en 2013 (3)
Calvados	0,3%	0,0%	0,7%	1,7%	0,6%	+ 390
Manche	1,0%	-1,9%	1,1%	-0,4%	0,1%	- 74
Orne	-1,2%	-1,6%	2,2%	-1,3%	-0,1%	- 155
Ensemble ESS	0,2%	-1,0%	1,2%	0,3%	0,3%	+ 161

(1) Evolution en glissement annuel au 4e trimestre (n/n-1) - (2) Taux de croissance annuel moyen du T4 2009 au T4 2013 -

(3) Créations nettes d'emplois salariés sur la période 2010-2013

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOS-URSSAF

La progression de l'emploi salarié associatif est nulle depuis plusieurs années. La croissance de l'emploi dans l'ESS est plus marquée dans le secteur mutualiste et au sein des fondations.

Evolutions annuelles de l'emploi salarié⁽¹⁾ dans l'ESS par familles juridiques

Famille	Evolution annuelle 2010	Evolution annuelle 2011	Evolution annuelle 2012	Evolution annuelle 2013	Taux de croissance (2) annuel moyen 2010-2013	Créations nettes en 2013 (3)
Associations	0,3%	-1,6%	1,1%	-0,2%	0,0%	- 80
Coopératives (4)	-1,5%	0,9%	1,0%	0,3%	0,6%	+ 17
Fondations	0,1%	0,4%	1,3%	5,3%	1,9%	+ 106
Mutuelles	2,1%	10,3%	3,4%	6,9%	5,7%	+ 118
Ensemble ESS	0,2%	-1,0%	1,2%	0,3%	0,3%	+ 161

(1) Evolution en glissement annuel au 4e trimestre (n/n-1) - (2) Taux de croissance annuel moyen du T4 2009 au T4 2013

(3) Créations nettes d'emplois salariés sur la période 2010-2013 - (4) Données hors coopératives relevant du régime agricole (MSA) : coopératives agricoles, Crédit Agricole, etc.

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOS-URSSAF

Les tendances de l'emploi dans l'ESS par secteur d'activité en Basse-Normandie

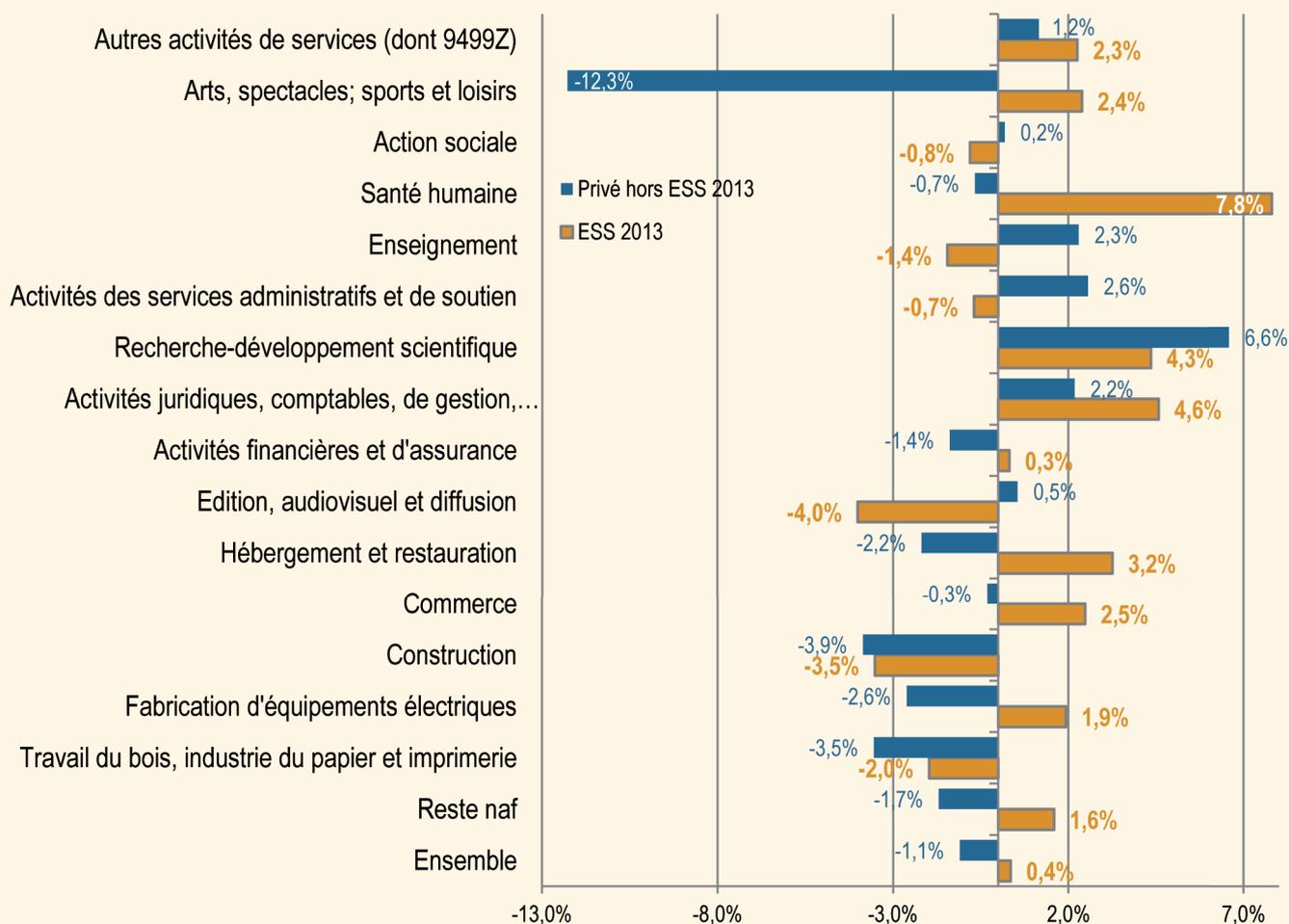
Aide à domicile, une année 2013 difficile

L'emploi associatif dans l'aide à domicile a particulièrement souffert en 2013 (-2,3%), soit une réduction de 204 postes sur l'année. De nombreux acteurs régionaux historiques de l'aide à domicile sont en difficulté, comme au niveau national.

Légère progression de l'emploi dans le secteur de l'aide par le travail

On enregistre une légère progression de l'emploi dans le secteur (+0,7%), soit un solde net de 32 postes supplémentaires.

Evolution de l'emploi⁽¹⁾ sur l'année 2013 dans les principaux secteurs d'activités : comparaison ESS et privé hors ESS



(1) Evolution en glissement annuel au 4e trimestre (n/n-1)

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOS-URSSAF

Hébergement médicosocial, une situation régionale contrastée

Globalement, l'emploi se maintient dans les structures d'hébergement médico-social (-0,1%), mais on observe des variations importantes dans les établissements selon la nature des publics accueillis. **L'hébergement médicosocial pour personnes âgées progresse particulièrement sur l'année 2013 (+7%) avec la création de 139 postes**, liée en partie à l'ouverture de nouvelles résidences seniors dans la région. On observe en revanche des évolutions dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec moins d'hébergement fixe.

Une forte progression à nuancer dans le secteur de la santé

La progression de l'emploi dans le secteur sanitaire (+7,8%, contre -0,7% dans le reste du privé) semble en partie liée au reclassement des activités de certains établissements d'une importante fondation régionale.

Des pertes d'emplois dans le secteur de l'enseignement

Les associations œuvrant dans le secteur de la formation continue pour adulte (-43 postes) et celui de l'enseignement supérieur (-26 postes) perdent des emplois sur l'année 2013. Au total, le secteur de l'enseignement réduit ses effectifs de -1,4% alors que celui-ci progresse dans le reste du privé (+2,3%).

Reprise de l'emploi dans le secteur de l'hébergement-restauration

Après une année 2011 très difficile (-6,7%), le secteur de l'hébergement-restauration (tourisme associatif principalement) confirme sa reprise en termes de créations d'emploi : + 1,2% en 2012 et +3,2% en 2013.

Une dynamique favorable dans les arts, spectacles et activités récréatives

Le dynamisme de création d'emploi dans ce secteur (**+2,4% et +73 postes**) est lié principalement **aux activités sportives** qui connaissent une forte progression sur l'année 2013 : +65 postes pour les clubs de sports. En revanche, le secteur « arts, spectacles et activités récréatives » enregistre une forte baisse dans le reste de l'économie privée (-12,3%). A noter aussi, la forte progression de l'emploi dans le secteur « autres activités de services » (9499Z) dans lequel sont classées environ un tiers des associations du champ de l'animation / jeunesse : +2,3% et +91 postes.

Progression de l'emploi dans le commerce et stabilité au sein du secteur banque-assurance

La dynamique de l'emploi dans le commerce (+2,5% et +30 postes) est principalement soutenue par les coopératives (centrales d'achat alimentaire) et les mutuelles (commerce de détail d'optique). Au sein des activités financières et d'assurance, l'emploi se stabilise (+0,3%) après deux années de croissance des effectifs. En revanche, **les modèles coopératifs et mutualistes résistent mieux que le reste des entreprises privées** (-1,7% en 2012 et -0,9% en 2013).





Retrouvez l'observatoire sur le portail Internet de l'ESS en Basse-Normandie

La rubrique « Observatoire » propose des données détaillées sur l'ESS en région et en France ainsi que des études et rapports en téléchargement. Des infos sur le fonctionnement de l'Observatoire sont également disponibles : actualités, gouvernance, partenaires.

www.cress-bn.org



Toute l'information sur l'emploi, les métiers, les formations dans l'ESS sur le portail régional

Animé par la CRESS de Basse-Normandie, ce portail régional propose : des offres d'emploi, des offres de stages, des fiches métiers, des portraits de salariés, une présentation des formations régionales...

www.donnerunsensasontravail.info



Atlas commenté de l'ESS - 2014, publié par l'Observatoire National de l'ESS - CNCRS (Juris Éditions)

S'appuyant sur un travail unique de recueil et d'analyse de données, l'Atlas est un ouvrage de référence indispensable à tous ceux qui souhaitent connaître cette autre manière de produire, consommer, échanger, dans un contexte où la France reconnaît par la loi ESS les spécificités et les atouts de l'économie sociale et solidaire.

Méthodologie

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, le CNCRS et le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet désormais de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de préciser les caractéristiques des établissements et des emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie.

Principales sources de données citées dans ce document

INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) – 31 décembre 2012

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP confronte plusieurs sources : pour les entreprises et les établissements, le référentiel d'entreprises et d'établissements qui est constitué à partir du Répertoire d'Entreprises et d'Etablissements (REE/SIRENE). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (déclarations annuelles de données sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret défense).

INSEE DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) – 31 décembre 2012

La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Sont donc exclus du champ : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales. » Le fichier DADS contient des indicateurs qui permettent de qualifier l'emploi (sexe – CSP – tranches d'âge des salariés – part des temps partiels).

ACOSS-URSSAF – emploi salarié en fin de mois jusqu'au 3^e trimestre 2014

Les données ACOSS-URSSAF sont collectées dans le cadre des formalités administratives (DUE, BRC) et de paiements auxquelles sont soumises les entreprises du secteur privé. Le champ du secteur concurrentiel couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une ouverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente notamment dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers (banques coopératives), pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Le réseau des Observatoires de l'économie sociale et solidaire

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) de Basse-Normandie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRS. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Une publication réalisée par :

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
12, rue Alfred Kastler - 14 000 Caen
Tél : 02 31 06 09 23 / Fax : 02 31 44 40 78
www.cress-bn.org / cress@cress-bn.org

Directeur de la publication : Jean-Louis LAMBERT
Rédacteur : Benjamin ROGER
Maquette : Unik Studio Graphique/CRESS Basse-Normandie

La publication Panorama Basse-Normandie de l'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire bénéficie du soutien de la Région Basse-Normandie et de l'Etat :

